



CALYPSO DIVING CLUB ASBL

Siège Social : Avenue Gaston Degryse 11, 1160, Bruxelles – Tel 0475 31 67 52
www.calypsodiving.be - Email: club@calypsodiving.be

BULLETIN D'INSCRIPTION – Année 2012

Mr/Mme/Melle ⁽¹⁾

Nom :

Prénom :

Sexe : F/M ⁽¹⁾

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

No : Bte :

Code postal :

Localité :

Téléphone : Y/N ⁽²⁾ GSM : Y/N ⁽²⁾

E-Mail : Y/N ⁽²⁾

Profession :

Information plongeur ⁽⁷⁾ :

Niveau ⁽¹⁾ : Débutant/Confirmé

Fédération ⁽¹⁾ : LIFRAS / PADI – NAUI – CEDIP – AUTRES :

Brevet : N° :

Signature pour accord

.....

*Pour les membres n'ayant pas 18 ans, prière de faire compléter l'autorisation parentale en annexe
Veuillez joindre une photo (format carte d'identité) et joindre ou faire suivre endéans le mois un certificat médical
(formulaire officiel disponible)*

Cotisations 2012 ⁽⁸⁾

Membre affilié en 2011
Avant le 1^{er} Sept
Ou 2012

Membre affilié en 2011
Après 1^{er} Sept

• Affiliation ⁽¹⁾ :

- | | | |
|--|-------|------|
| ○ LIFRAS – 1er membre ⁽³⁾ | 140 € | 80 € |
| ○ LIFRAS – 2er et suivant membre ⁽³⁾⁽⁴⁾ | 130 € | 70 € |
| ○ 2 ^{ème} appartenance LIFRAS
ou Autres fédérations agréées par le club ⁽⁵⁾ | 90€ | 90 € |

• Piscine ⁽¹⁾ : Abonnement annuel ⁽⁶⁾ 65 € 65 €

• Matériel didactique ⁽¹⁾ (obligatoire pour les débutants) 20 € 20 €

*Les paiements se font au compte bancaire **BE26 2100 1607 0629 du C.D.C. ASBL***

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) J'autorise Y/N la communication de mon n° de GSM, de téléphone E-mail à l'ensemble du Club

(3) **Y compris les assurances – PM : Les affiliés LIFRAS inscrits en 2011 après le 1^{er} sept sont couverts jusqu'au 31 déc 2012**

(4) Réduction de 10 € pour le 2^{ème}, 3^{ème} membre habitant à la même adresse que le 1^{er}

(5) Le Membre doit être obligatoirement assuré en responsabilité civile par l'intermédiaire d'une assurance agréée par le Club tel que le Dan (Divers Alert Network) et doit en remettre la preuve lors de l'inscription

(6) Pour les entraînements encadrés du mardi et les entraînements libres du jeudi, Ou entrée bassin : par séance 3,00€ (entrées gratuites pour les plongeurs AM et les moniteurs)

(7) Le Calypso accepte les membres à partir de 12 ans mais ne peut octroyer de brevet de plongeur ou des autorisations de plongée qu'à partir de 14 ans

(8) "Pour information, certaines mutuelles remboursent une partie de ta cotisation. Renseigne-toi".

Les Administrateurs et les moniteurs sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Secrétariat: Brigitte Sion-Plichart - E-mail : jpsion@skynet.be